

RCS : BAYONNE
Code greffe : 6401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1983 B 00045
Numéro SIREN : 320 694 995
Nom ou dénomination : ASSISTANCE REVISION CONTROLE

Ce dépôt a été enregistré le 16/12/2021 sous le numéro de dépôt 8535

ASSISTANCE REVISION CONTRÔLE

Société de commissaires aux comptes inscrite à la CRCC Grande Aquitaine
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 100.000 euros
Siège social : BAYONNE (64100) – Espace Rive Gauche – 66, Allées Marines
320 694 995 R.C.S. BAYONNE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLÉE GENERALE DU 13 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt-et-un,
et le lundi treize décembre à quinze heures trente,

Les membres de la société "ASSISTANCE REVISION CONTROLE" se sont réunis au siège social, sur convocation du Président de la société.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance.

Cette feuille de présence permet de constater que l'assemblée peut valablement délibérer à la majorité requise par les statuts, sur l'ordre du jour suivant :

- **Constatation de la démission de Monsieur Jean-Marc SALANNE de ses fonctions de Président de la société,**
- **Désignation d'un nouveau Président,**
- **Désignation d'un Directeur général,**
- **Pouvoirs pour les formalités.**

Après avoir échangé sur les questions à l'ordre du jour, les associés ont délibéré sur les résolutions à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, prend acte de la démission de Monsieur Jean-Marc SALANNE de ses fonctions de Président de la société, en date et à effet de ce jour.

Monsieur Jean-Marc SALANNE qui est présent, atteste en tant que de besoin, que la société ne reste rien lui devoir à ce jour.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, en application des dispositions statutaires, décide de nommer à compter de ce jour, et pour une durée indéterminée, en qualité de nouveau Président de la société, en remplacement de Monsieur Jean-Marc SALANNE :

- Monsieur Jean-Jacques BROUZENG

Demeurant à BAYONNE (64100) – Résidence Lavigerie - 3, avenue Marie-Anne de Neubourg

Né à BAYONNE (64), le 3 décembre 1960.

Monsieur Jean-Jacques BROUZENG, intervient alors afin d'accepter les fonctions auxquelles il vient d'être désigné.

Il déclare qu'aucune interdiction, incompatibilité ou disposition quelconque n'est susceptible de l'empêcher d'exercer les fonctions auxquelles il vient d'être nommé.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, en application des dispositions statutaires, décide de nommer à compter de ce jour, et pour une durée indéterminée, en qualité de Directeur Général de la société :

- Monsieur Jean LISSARRAGUE

Demeurant à URT (64240) – 186 chemin de Laspaloumère

Né à BAYONNE (64), le 26 aout 1972.

Monsieur Jean LISSARRAGUE, intervient alors afin d'accepter les fonctions auxquelles il vient d'être désigné.

Il déclare qu'aucune interdiction, incompatibilité ou disposition quelconque n'est susceptible de l'empêcher d'exercer les fonctions auxquelles il vient d'être nommé.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Président, au Directeur général, ainsi qu'à tout porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, aux fins d'accomplir toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés

A handwritten signature and a set of initials 'JL' enclosed in a circle, both written in black ink.